

Dans le cadre des fonctions de la présidence du CE un rapport annuel doit être rédigé.

*Vous ne trouverez
jamais ce que vous ne
cherchez pas.*
Confucius

Les Membres

DIRECTION

Isabelle Gauthier

MEMBRES DU PERSONNEL

Sylvie Bédard (soutien)

Daniel Carreau (éducation physique)

Chantal Cloutier (SDG)

France Éthier (1^{er} cycle)

Kathy Laurin (préscolaire)

Annie Millaire (3eme cycle)

PARENTS

Nadine M. Desruisseaux (comité de parents)

Marie-Ève Drolet

Marylène Fournel

Marc-Oliver Gagnon

Normand Gauthier

Karyne Régimbal (présidence)

Audrey St-Arnauld

MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Poste vacant

LA Présidence : Cette personne travaille en collaboration avec la direction pour faire l'élaboration des rencontres. Cette personne est aussi responsable d'animer celles-ci et de produire le rapport annuel.

La Vice-Présidence : cette personne assiste la présidence et prend en charge les rencontres en l'absence de la présidence.

Représentant·e au comité de parents : Cette personne fait le lien entre les autres écoles du territoire. Elle partage les informations de l'ODB et rapporte au CE les informations pertinentes des autres écoles. Elle s'assure de faire participer le CE aux différentes consultations proposées par le centre de service et de présenter les résultats obtenus du CE à celui-ci.



Mot de la présidence

L'école en temps de COVID...

L'année 2019-2020 restera assurément encrée dans nos mémoires pour bien des années. De grands changements se sont installés et ont même bousculés les structures du milieu. Les centres de services scolaires ont vu le jour et certains postes ont disparus suite à l'application de la loi 40. De plus, suite à un début d'année marqué par la proximité entre les individus à l'Orée des Bois, cette réalité fût d'un coup fracturée au printemps. La direction, les enseignant·e·s et tout le personnel de soutien ont du faire preuve d'adaptation afin de répondre aux nouvelles exigences tant en présentiel que virtuel. Il est important de souligner qu'à partir du mois de mars, ce fût le début d'un nouvel ère.

Je tiens à vous remercier d'avoir tenu le fort et d'avoir permis à tous les élèves d'avoir accès à un suivi pédagogique jusqu'à la fin juin.

Bilan Financier : Budget :500.00\$

Dépense(s) : 0.00\$

Surplus ou déficit : 500.00\$

Budget Initial 2020-2021 : 861 626\$

De Septembre à Juin

Dates des rencontres

24 octobre 2019 - 20 novembre 2019 - 30 janvier 2020

23 avril 2020 - 26 mars 2020 - 28 mai 2020

Les points à retenir

- Il y a eu des complications et ajustements dès le début d'année pour le service de garde puisque la salle polyvalente n'est plus disponible et le local est surchargé. Belle adaptation et réorganisation de l'équipe.
- **COSP** (Continuum des contenus en orientation scolaire et professionnel) L'ODB est bien outillée et présente un contenu élaboré pour tous les niveaux. Le personnel tout comme les élèves sont heureux et heureuses des choix que l'école a adoptés.
- **CAES** (contenu à l'éducation à la sexualité) Dossier en travail. Il y a eu une présentation rapide faite par la direction sans proposition, alors le CE a demandé de revenir avec une proposition claire pour pourvoir l'approuver. Pour l'année 2020-2021, les membres du CE sont en attente d'une proposition élaborée par niveau pour qu'il y ait une unité et une continuité dans le curriculum à travers l'établissement.



Atelier sur la sexualité par un infirmière en sixième année.

- **Lutte contre la violence et l'intimidation**. Il est soulevé qu'il n'y a pas beaucoup de cas à l'école et que tout le monde est fier de ce constat. Par contre, certains éléments demeurent une priorité pour améliorer le système.

1-Augmenter le sentiment de sécurité

2-Augmenter les signalements fait par les jeunes au lieu d'être fait par un adulte (parent)

En ce sens, l'école travail à l'élaboration de moyens pour atteindre les objectifs visés. Ceux-ci seront présentés en 2020-2021.

- Au troisième cycle, la visite d'un policier-ière est organisée afin de sensibiliser les jeunes au phénomène de la Cyber-intimidation.
- L'ODB est structuré autour du principe : Collaboration, Respect, Engagement, Plaisir.
- **Cours d'école** : Tout au long de l'année il y a eu un effort constant afin de minimiser la violence dans la cour d'école lors des pauses. Des restrictions ont été imposées comme par exemple, ne pas courir dans le grand parc pour calmer le climat qui était devenue ingérable. Plusieurs activités sont structurées sur l'heure du dîner.
- **Activité Physique**. Les membres assurent que les élèves puissent bénéficier d'au moins 60 minutes d'activité physique par jour pour le maintien d'un milieu sain.

Les enseignants d'éducation physique sont grandement impliqués pour faire vivre toutes sortes d'activités sportives tout au long de l'année au lieu de se concentrer simplement sur une discipline ou un groupe de jeune. C'est une chance unique que les élèves ont.

- **Composte** dans l'établissement. Sujet présent depuis l'année 2018-2019. Il n'y a pas de plan précis concernant le retour du compostage lors du dîner au gymnase. Il y a eu des propositions lors d'une rencontre, mais reste un dossier à revoir et concrétiser en 2020-2021. Seul le papier brun est composté.
- **Le Projet Éducatif** doit être présenté, évalué et communiqué aux parents et aux élèves.

1. Environnement accueillant et sécuritaire
2. Parcours ver la réussite

MOYENS : Forêt de l'alphabet en maternelle. Ateliers de lecture et d'écriture en première, deuxième et troisième année. Initiation

Conseil d'établissement – École à l'orée des Bois 2019-2020



au Chromebook en quatrième année, autobiographie en cinquième année et vivre une journée au secondaire en sixième année.

3. Actualisation du plein potentiel

MOYENS : l'actualisation du Plein Potentiel est bien implanté et bien apprécié. Les réalisations : Valorisation des comportements attendus, littérature jeunesse, les mots poubelles, zoothérapie et ateliers avec TES sont des exemples de moyens utilisés pour atteindre les objectifs visés.

Bourse Éducative (100\$) en mars

- **Contributions financières Exigées aux parents**

Le CE n'a toujours pas formulé ses modalités internes à ce sujet. Point reporté depuis le 20 janvier 2020. Il avait été soulevé de consulter le document produit par le ministère intitulé : Mesures exemplaires.

BILAN DES ACTIVITÉS

ADOPTÉES :

- Budgets
- Règles de transférabilité
- Règles Régie Interne du CE et Calendrier des séances
- Rapport Annuel

APPROUVÉES

- Frais exigés aux parents / sorties éducatives et dîner récompense
- Matériel et fourniture scolaire
- Code de vie 2020-2021
- Maquettes 2020-2021
- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
- Critères de sélection d'une direction
- Politique de surveillance des diners

CONSULTÉES

- Embellissement de l'école
- PEVR (plan d'engagement vers la réussite)
- Plan annuel de répartition des immeubles et des élèves PRIÉ
- Politique 5313 (contribution financière des parents)

INFORMÉES

- Prévion de la clientèle 2019-2020
- Calendrier 2021-2022
- Projet Éducatif : objectifs et moyens

